Marne : après une énième interpellation et 46 mentions sur son casier, la Justice le remet en liberté en soulignant “ses efforts pour se réinsérer”

09/04/2022 à 11h34



La justice fait confiance au Rémois, malgré les 46 mentions figurant sur son casier

[…]

42 ans, 46 mentions sur son casier pour violence, recel, proxénétisme, outrages, dégradations… Ce Rémois cumule, notamment *« de trop nombreuses infractions routières »*, précise le ministère public ce jeudi 7 avril, dans l’après-midi. Il a d’ailleurs été interpellé le 6 novembre dernier…

[…]

Ses efforts pour se réinsérer soulignés

Le tribunal a en effet décidé de lui faire confiance, sans lui imposer le contrôle judiciaire requis par le ministère public. Et pour cause, en dépit des 46 mentions figurant sur son casier et de la nouvelle infraction qui le conduit à nouveau à la barre du palais de justice, le Rémois a, ces dernières années, fait des efforts pour se réinsérer.

Père d'un enfant de 15 mois dont il s'occupe, **il exécute actuellement un travail d'intérêt général, issu d'une ancienne peine convertie, et fait l'objet d'un suivi par le juge d'application des peines qui *« se passe bien »*,** constate le tribunal. Nul besoin, à son sens de mesure de sûreté dans ce contexte.

Il devra simplement se présenter pour être jugé à la fin du mois.

[…]

L'article dans son intégralité sur *L'Union*